Visière anti-projections cryogéniques -196°C

Cat. II
EN 166
ANTI UV

- classe optique 1
- écran en polycarbonate
- protection contre les projections de gaz liquides et d'azote liquide, les impacts et les rayons UV
- demi-coque ergonomique
- bandeau anti-sueur
- réglage facile
- inclinaison à 90°
- dim. 395 x 240 x 2 mm

référence	Prix HT
CK1295 Visière anti-projections cryogéniques	

Écrans faciaux relevables

Cat. II
EN 166

- écran facial relevable en polycarbonate incolore
- protection contre les impacts et les projections de solides et de liquides
- couverture de protection prolongée au dessus de la tête, couleur bleue
- serre-tête réglable
- dimensions écran : 220 x h390 mm, poids : 254 g

référence	Prix HT
EP1700 Écran complet, serre-tête et visière	
EP1701 Visière de rechange	

Écrans faciaux à usage intensif

Cat. II
EN 166

- écrans faciaux en polycarbonate ou acétate à usage intensif au choix
- serre-tête en polycarbonate avec bandeau réglable

référence	Prix HT
EP1693 Serre-tête en polycarbonate	
Écrans au choix	
EP1694 Écran PC anti-impact	
EP1695 Écran PC anti-impact avec protège-menton	
EP1696 Écran acétate anti-impact et anti-projections chimiques	
EP1699 Protège-menton pour EP1696	

Écrans pare-visage

Cat. II
EN 166
ANTI BUÉE
ANTI RAYURE

Protection mécanique des yeux et du visage.

- écran en polycarbonate
- confortables, ultra-légers, robustes et durables
- excellente vision panoramique
- visière légèrement courbée pour réduire les reflets internes et les éblouissements
- film de protection pour une plus grande longévité
- serre-tête avec crémaillère ajustable
- panneaux latéraux pour une protection optimale du visage au-delà de la mâchoire
- bande de sudation remplaçable
- coloris noir, en emballage individuel
- **modèle traité anti-buée et anti-rayures**

référence	Prix HT
VY3600 Écran Polycarbonate	
VY3601 Écran PC traité anti-buée et anti-rayure	

Écrans faciaux BIONIC® panoramiques

Cat. II
EN 166 EN 170
ANTI BUÉE
ANTI RAYURE

Réglages vertical et horizontal.

- pare-visage avec visière en polycarbonate interchangeable, protection totale du visage et des oreilles
- coque en ABS
- serre-tête avec protections mousse sur les parties en contact avec la tête
- réglages : hauteur du champ de vision, inclinaison écran, distance écran-visage
- conçu pour être porté en continu
- dim. (l x h) visière : 240 x h310 mm
- visière en polycarbonate incluse, visière traitée anti-rayures. Anti-UV en option

référence	Prix HT
EP1697 Écran complet, serre-tête et visière en polycarbonate incolore	
EP1698 Visière en polycarbonate incolore traitée anti-buée et anti-rayures	

Écrans pare-visage en acétate

Cat. II
EN 166

Protection chimique des yeux et du visage.

- écran en acétate
- résistance chimique
- très confortables, ultra-légers, robustes et durables
- excellente vision panoramique
- visière légèrement courbée pour réduire les reflets internes et les éblouissements
- film protecteur pour une plus grande longévité de l'écran
- serre-tête avec crémaillère, totalement ajustable
- panneaux latéraux pour une protection optimale du visage au delà de la mâchoire
- bande de sudation remplaçable
- coloris noir
- en emballage individuel

référence	Prix HT
VY3610 Écran pare-visage en Acétate	

Les normes

EN 165	décrit le vocabulaire de la protection oculaire
EN 166	réglemente les protections des yeux contre les différents risques de dommages de l'oeil ou de la vision, à l'exception des rayonnements d'origine nucléaire, des rayons X, des émissions laser et des rayonnements infrarouges (IR)
EN 167	définit les méthodes d'essais optiques
EN 168	définit les méthodes d'essais autres qu'optiques
EN 170	réglemente les filtres pour les rayons ultraviolets (UV) et définit les échelons. Les rayons ultraviolets sont la partie du spectre invisible inférieur à 380 nm, ils peuvent provoquer des conjonctivites
EN 171	réglemente les filtres pour les rayons infrarouge (IR) et définit les échelons. Les rayons infrarouge sont la partie du spectre invisible compris entre 780 et 2000 nm. Ils peuvent provoquer la cataracte
EN 172	réglemente les filtres pour les rayons solaires pour un usage industriel et définit les échelons
EN 1836	réglemente les filtres pour les rayons solaires pour un usage général et définit les échelons

Les traitements

anti-rayure | anti-buée | anti-UV

Dangers pour l'œil ou la vision :

- chocs,
- projections de particules solides,
- poussières,
- projections de liquide, de substances corrosives, de solvants ou d'autres solutions dangereuses,
- rayonnements, ultraviolets (UV), infrarouges (IR), laser ou lumière bleue
- froid, chaleur, feu ou projections de liquide en fusion.

Protections oculaires :

- **Les lunettes à branches** : protection contre les projections frontales de particules et les rayonnements. Les montures, sont plus robustes que sur des lunettes ordinaires.
- **Les lunettes-masques** : protection des yeux et de la zone autour des yeux, contre les projections frontales et latérales de solides et de liquides.
- **Les masques faciaux, visières et écrans faciaux :** protection de la totalité du visage contre les projections de solides, poussières, produits chimiques. Ils se composent d'un système de fixation ajustable, souvent un bandeau, un serre-tête ou un casque, et d'un écran facial. Ils peuvent être combinés avec un casque anti-heurt et/ou un masque respiratoire.

Le matériau des oculaires :

Acétate : résiste aux projections de liquides et de produits chimiques.

Polycarbonate : résiste aux chocs et aux particules solides.

marquage de la monture :
XX EN166 A 3,4 CE 00xx

- XX : Fabricant
- EN166 : Norme
- A : Résistance mécanique :
  Absence de lettre : solidité minimale
  F : impact à faible énergie
  B : impact à moyenne énergie
  A : impact à haute énergie
  S : solidité renforcée
  T : : utilisation possible à des températures extrêmes (-5°C à +55°C)
- 3,4 : Domaine d'utilisation :
  (ne concerne pas les lunettes à branche)
  Absence de marquage : usage général, risques mécaniques non spécifiés
  3 : Gouttelettes ou projections de liquides
  4 : Grosses particules de poussières > 5 microns
  5 : Gaz et fines particules de poussières
  8 : Arc électrique de court-circuit
  9 : Métal fondu et solides chauds
- CE : Marquage CE
- 00xx : Laboratoire certifié

marquage optique :
5 1,2 XX 1 BT CE

- 5 : Échelon du filtre :
  2 : filtre UV
  2C ou 3 : filtre UV avec reconnaissance des couleurs
  4 : filtre infrarouge (IR)
  5 : filtre solaire et IR
  6 : filtre solaire
- 1,2 : Échelon de la teinte :
  1,2 à 8 : degré de filtration de la couleur visible (1,2 : filtre très clair, 8 : filtre très foncé, deux nombres en cas de variation de la teinte du filtre)
- XX : Classe optique :
  Classe 1 : travaux continus
  Classe 2 : travaux intermittents
  Classe 3 : travaux occasionnels
- 1 : Résistance mécanique :
  Absence de lettre : solidité minimale
  F : impact à faible énergie
  B : impact à moyenne énergie
  A : impact à haute énergie
  S : solidité renforcée
  K : résistance à la détérioration des surfaces par les fines particules
  N : résistance à la buée
  T : : utilisation à des températures extrêmes (-5°C à +55°C)
- BT : Fabricant
- CE : Marquage CE